





# Conditions Générales de Vente

## 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société Môme Sweet Môme (ci-après, « School is Cool ») et le client. Toute inscription et recours aux prestations délivrées par « School is Cool » implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par « School is Cool ».

## 2 E Services

Les prestations sont délivrées sous la forme de séances d'animation en langue anglaise dispensées au sein de l'école Saint Charles Notre Dame, par des intervenants pédagogiques de culture anglo-saxonne tout au long d'une saison décomptée du 14 septembre d'une année au 1 juillet de l'année suivante (ci-après, une « Saison »), sur une base hebdomadaire (hors vacances scolaires et jours fériés) réparties selon un calendrier fixé par « School is Cool ». « School is Cool » se réserve le droit d'annuler un atelier annuel si moins de 12 enfants y sont inscrits moyennant une information communiquée au souscripteur au moins une semaine à l'avance. Les sommes restant dues seront alors intégralement reversées. « School is Cool » se réserve le droit d'annuler une séance moyennant une information communiquée à l'école au moins 48 heures à l'avance. La séance annulée est alors reportée à une date ultérieure choisie, si possible d'un commun accord entre les parties ; en cas d'impossibilité de report d'une séance annulée du fait de « School is Cool », le montant correspondant sera alors intégralement remboursé aux familles ou porté à leur crédit pour l'année suivante.

## 3 E Prix

Les tarifs indiqués sur la Fiche d'inscription comprennent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services. Les prix sont établis annuellement et sont valables pour une Saison.

## 4 E Paiements

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription. Le paiement est réalisé par chèque. Le règlement par chèque peut s'effectuer en une seule fois ou en trois fois selon les modalités suivantes : un premier chèque d'un montant de 90 €, remis à l'encaissement au moment de l'inscription, et deux chèques représentant chacun la moitié du solde (89 €) établis également au moment de l'inscription et remis à l'encaissement respectivement début décembre et début février de la saison en cours.

## 5 E Inscription

Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué dans les conditions indiquées au point 4 ci-dessus.

## 6 E Résiliation

Toute résiliation d'une inscription devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Môme Sweet Môme / « School is Cool ». BP 60069 . 75861 Paris Cedex 18. Les sommes versées seront alors intégralement reversées.

Au-delà de la troisième séance, l'inscription est réputée définitive pour l'année scolaire, aucune résiliation ne sera alors acceptée quel qu'en soit le motif et la facturation annuelle sera considérée comme intégralement due.

## 7 E Non sollicitation

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les intervenants pédagogiques salariés de « School is Cool » et à ne pas recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui leur aura été confiée par « School is Cool ».

## 8 E Comportement

Dans le cas de comportements inappropriés d'un enfant, nous nous réservons le droit après concertation et avis favorable de la Direction de l'école d'exclure un enfant pour une période définitive ou une période de durée variable, durée à définir au cas par cas. L'inscription ne pourra alors en aucun cas faire l'objet de remboursement, la facturation annuelle sera considérée comme intégralement due.

## 9 E Droit à l'Image

« School is Cool » est autorisé, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de « School is Cool » ou dans les grands médias d'information. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné sur la fiche d'inscription.

## 10 E Matériel E Propriété Intellectuelle

Tout matériel (livres, revues...) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par « School is Cool » reste sa propriété exclusive. Les prestations sont délivrées sous des marques et un savoir-faire dont « School is Cool » détient régulièrement les droits d'utilisation. Tous les éléments relatifs au contenu des prestations sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de « School is Cool ».

## 11 E Assurance

«School is Cool» ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants. Dans le cadre des activités d'animation dans les salles de l'école Saint Charles Notre Dame, les familles s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits à «School is Cool».

## 12 E Données à caractère personnel

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de « School is Cool ».

## 13 E Juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis aux juridictions compétentes.